

DOSSIER D'INSCRIPTION

ELEVE MINEUR

2024-2025

Les élèves inscrits en 2023-2024 qui ne seront pas réinscrits avant le dimanche 30 juin 2024 ne seront plus considérés comme prioritaires dans leur classe instrumentale.

Dossier n° :

Arrivé le :

A FOURNIR IMPERATIVEMENT AVEC LE DOSSIER

Inscription effective à réception du dossier complet

Tous les documents sont à télécharger sur www.agglo2b.fr/culture/conservatoire-de-musique

- Règlement de 25 € de droit d'inscription par famille (non remboursable) par :
 - Espèces Carte Bancaire Chèque-culture
 - Pass culture Chèque à l'ordre de RR CA2B Conservatoire de Musique
- Choix du mode de règlement
- Autorisation de droit à l'image et droit à l'enregistrement
- Avis d'imposition 2023 sur revenus 2022, pour déterminer le barème selon le quotient familial (Résidents Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais)
- Assurance responsabilité civile

Élève mineur

NOM : Prénom :
Adresse : CP & Commune :
Né(e) le :
Classe : Etablissement scolaire :
Tel : Courriel :

Représentant légal

Responsable 1 - Payeur père mère

Responsable 2 père mère

Autre représentant légal

NOM :
Prénom :
Adresse :
CP & Commune :
Profession :
Employeur :
Tél. domicile :
Tél. portable :
Courriel :

Personne à contacter en cas de nécessité :

Comment avez-vous eu connaissance de l'offre du Conservatoire de musique ?

- Musique à l'Ecole Famille Bouche à oreille Évènement du Conservatoire
 Réseaux sociaux Site internet Autre : préciser

ACTIVITÉS MUSICALES SOUHAITÉES

Retrouvez nos activités et instruments sur www.conservatoire.agglo2b.fr
et la plaquette de présentation de l'année scolaire 2024-2025

EN AVANT LA MUSIQUE :

- Atelier moZaK - Handi-musique
- Babillages et bulles de sons (6 mois-3 ans) /Trimestre
- Jardin musical (3-4 ans)
- Eveil musical (5-6 ans)
- Parcours de Découverte Instrumentale (6-7 ans)

INSTRUMENT :

O Instrument souhaité :

Pour rappel, le conservatoire a fait le choix d'un apprentissage global qui comprend :

- La formation musicale,
- Le cours d'instrument qui a lieu sur un autre créneau.
- La pratique collective, obligatoire en 2^{ème} cycle.

LES PRATIQUES COLLECTIVES :

LES PRATIQUES INSTRUMENTALES :

- Atelier flûte à bec (à partir de 7 ans),
- Bruicolage et polysons (à partir de 7 ans),
- Orchestre A Tout Vent,
- Orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres,
- Orchestre à cordes débutants,
- Atelier de percussions digitales,
- Timbalada, la Batucada,
- Atelier Musiques Anciennes,
- Musique de chambre-Accompagnement Piano
- Atelier Musiques Actuelles aux claviers, AMAK,
- Atelier Musiques Actuelles Adultes,
- Adounaès, Atelier musique traditionnelle ados-adultes,

LES CHŒURS :

- La P'tite chorale (enfants, ados)
 - Chantons en famille,
 - Atelier choral débutant adulte,
 - Les Dames de Chœur :
 - Grand Chœur
 - Petit Chœur *
 - Boc'heart Gospel Singers (gospel) *,
 - Chœur mixte *,
- * inscription sur audition préalable

LA DANSE TRADITIONNELLE :

- Atelier danse avec le CSC de Nueil-Les-Aubiers.

O Formation Musicale

Pour les élèves de 2^{ème} cycle à choisir parmi :

Formation Musicale générale : FM#Co – Musiques Actuelles – Musique Assistée par Ordinateur

- Choix 1 :
- Choix 2 :

Location d'instrument prioritaire pour les débutants (location payante, dans la limite du parc disponible).

Accordéon chromatique, diatonique, cor, cornet, cornemuse, clarinette, flûte traversière, harpe, saxophone, trombone, tuba, violon, violoncelle.

Choix de l'instrument :

INSCRIPTION

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription présentées sur la plaquette de l'année scolaire 2024-2025. Les cotisations sont dues pour l'année même si l'élève arrête en cours d'année, quel que soit le mode de règlement choisi. Toute inscription peut être annulée jusqu'au lundi 30 septembre 2024 inclus. Au-delà, l'inscription sera validée et la facturation enclenchée.

Merci de bien vouloir reproduire la mention « lu et approuvé »

Fait à le

Signature de l'élève

Signature Représentant légal

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service administratif du Conservatoire pour établir les formalités d'inscription, de programmation et de facturation. Elles peuvent être utilisées pour l'envoi d'invitation ou de propositions d'activités ou animations culturelles de l'Agglomération. Elles sont conservées pendant 8 ans suivant votre dernière inscription et sont destinées au service administratif du conservatoire.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un courriel à dcd@agglo2b.fr